LANUEJOLS

1996

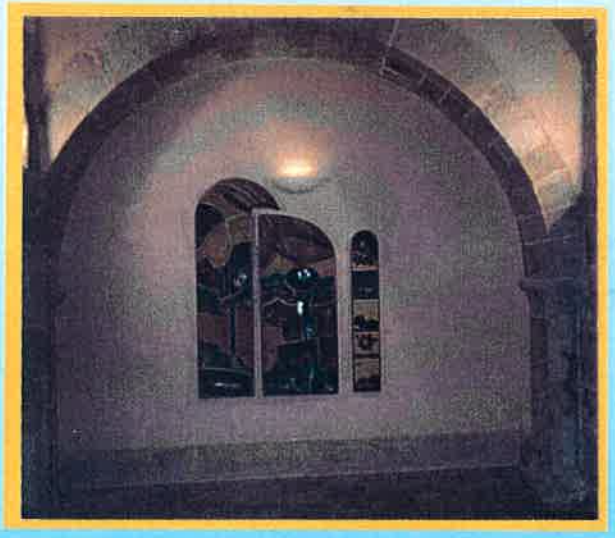

BULLETIN MUNICIPAL N° 6

Le Mot du Maire,

Nous vous présentons, le Conseil Municipal et moi-même, nos meilleurs voeux pour cette année 1996 : que chacun reste en bonne santé et garde un bon moral.

Pour tous, la préoccupation principale du moment reste l'emploi, surtout l'emploi des jeunes. Il faut reconnaitre que si les petites communes sont en général moins touchées que l'ensemble de la Collectivité, l'évolution du monde du travail a de quoi inquiéter.

La municipalité continuera donc, à son niveau, d'investir sur le territoire communal, en essayant d'y associer dans le cadre des lois en vigueur les artisans locaux ; nous espérons que les dispositifs de l'Etat nous permettront toujours d'employer du personnel sous forme de Contrat-Emploi-Solidarité, ce qui rend service à tous, et nous souhaitons pouvoir encourager des initiatives privées créatrices d'emploi car ce sont souvent les plus efficaces.

Bien sûr ces efforts sont parfois rendus difficiles par les complications administratives, le manque de moyens en général, ou le manque de confiance. Ils permettront malgré tout à notre commune de continuer à construire son avenir, parce qu'au fond, nous avons une richesse importante avec une jeunesse qui souhaite rester vivre dans son village. Elle trouvera sûrement les moyens d'y parvenir, c'est notre rôle à tous de l'y aider.

Martin DELORD

Amitiés à tous

LANUEJOLS ELECTION

- **MAIRIE :** M. Martin DELORD a été élu pour la deuxième fois.

- **ADJOINTS :**

Roger CAUSSE : 1er adjoint chargé des travaux
Yves VERNHET : 2ème adjoint chargé de l'administration
Monique TEISSIER : 3ème adjoint chargée de l'administration

- **CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

Aline VEDRINES
Julien CAUSSE
Thierry LIBOUREL
Philippe PASSET
Marie-Laure BENZAL
Alain COMPAN
Yolande MAILLE

REPRESENTANT AUPRES DE DIFFERENTES INSTANCES

Après l'élection, le conseil municipal s'est réparti comme suit la participation auprès des différentes instances :

- **COMMUNAUTES DES COMMUNES :**

Martin DELORD
Monique TEISSIER
Yolande MAILLE

- **SYNDICAT DES EAUX :**

Martin DELORD
Yves VERNHET
Jean TEISSIER
Julien CAUSSE

- **CHARTE INTERCOMMUNALE**

Martin DELORD
Yolande MAILLE

- **DELEGUE AUX ECOLES :**

Philippe PASSET

- **COMMISSION APPELS D'OFFRES :**

Martin DELORD
Monique TEISSIER
Roger CAUSSE
Yves VERNHET

- **PAROISSE**

Aline VEDRINES
Yves VERNHET

- **DEPARTS ET REMERCIEMENTS**

Brigitte BOUTEILLER, Paquerette PASCAL, Roger PORTES, Henri POUJOL, Jean TEISSIER, et Guy VALAT, membres du précédent Conseil Municipal, remercient les personnes qui, en Mars 1989, les avaient par leurs suffrages honorés de leur confiance et souhaitent par ailleurs bon courage et bon vent à la nouvelle équipe municipale.

ETAT CIVIL 1994

NAISSANCES :

- BENZAL Benjamin, le 14 septembre 1994, à Millau
- BOUTEILLIER Amélie, le 07 octobre 1994, à Ganges
- OUVRARD Mathias, le O8 Avril 1994, à Millau
- VAUNAC Yohann, le 27 mai 1994, à Montpellier

DECES ET INHUMATIONS

- ANDRE Prosper, le 26 janvier 1994
- GELY Armand, le 3 avril 1994
- ARJAILLES née DELMAS Emillienne, le 19 avril 1994
- ANDRE née MICHEL Marcelle, le 29 avril 1994
- GELY Léon, le 09 mai 1994
- MAILLE née CAREL Julienne, le 1er juillet 1994
- TEISSIER Roger, le 17 août1994
- SALINAS Fernand, le 22 septembre 1994
- JORY née DUPUY Léa, le 24 septembre 1994
- LIBOUREL Sylvain,le 08 octobre 1994

ETAT CIVIL 1995

NAISSANCES :

- DA SILVA Claire, le 12 janvier 1995 à Millau
- RECOLIN Cindy, le 21 juin 1995 à Millau
- LOPEZ Loïc, le 17 novembre 1995 à Millau
- BALEMBOIS Lucas, le 21 septembre 1995 à Millau

MARIAGES :

- BERTOSSI Marco et ABERLENC Frédérique, le 06 janvier 1995
- TEISSIER Philippe et SAUVEPLANE Delphine, le 19 août 1995

DECES ET INHUMATIONS

- BION Anna, le 28 avril 1995
- CAREL Marius, le 09 mai 1995
- CHARBONNEAU née GAUTEREL Mireille, le 03 juin 1995.

RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX MAIRIE ET POSTE NEUVES

On est toujours heureux et fier de pouvoir disposer de bâtiments modernes où il fait bon vivre... Mais se pose toujours la question ; Quelle est notre participation à nous contribuables ?

PLAN DE FINANCEMENT :

- Subvention du Conseil Régional	240.000 F
- Subvention du Conseil Général	960.000 F
- Subvention de la Poste	50 .000 F
- Part communale	630.000 F
- Montant total du projet	**1.880.000 F H.T**

Un léger surcoût a permis de mettre en valeur l'architecture de l'ancienne église de Lanuéjols ignorée depuis plusieurs décennies.

Merci à M. et Mme LIST qui par leur talent ont contribué à la remise en valeur de cette salle et à Mme LIBOUREL qui nous a rédigé un historique du lieu.

Conclusion :

c'est une grande satisfaction que d'avoir mené à bien une telle réalisation qui revalorisera notre patrimoine et permettra aux services administratifs "Mairie - Poste" de travailler dans de bonnes conditions, sans compter le confort de la salle de réunion pour le plus grand plaisir des petits et des grands de 7 à 97 ans.

Aline VEDRINES et Yves VERNET

ATELIER RELAIS OU UNE FORMULE EFFICACE DE FINANCEMENT

Certes c'est une aventure pour les deux parties contractantes "Mairie et Artisan" mais qui se maîtrise bien et qui ne peut que renforcer le potentiel humain et économique d'une collectivité.

L'avenir d'une commune se mesure à son taux de population active et dynamique qui assure des services et qui produisent un ensemble de biens qui en sont sa richesse.

C'est ainsi que la formule "Atelier relais" peut amener dans nos communes l'installation de petites entreprises porteuses d'avenir et créatrices d'emplois. Pérennisant ainsi différentes infrastructures.

PLAN DE FINANCEMENT :

- Subvention du Conseil Régional	213.000 F
- Subvention du Conseil Général	182.000 F
- Part communale (remboursée par le loyer).	245.000 F
- Montant du projet (hormis le terrain viabilisé).	**640.000 F H.T**

Aline VEDRINES et Yves VERNHET

NOTRE COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

Pour l'année 1994, les dépenses de fonctionnement de la commune ont été de 2.943.000 Francs.

Cette somme englobe les salaires des employés communaux, les intérêts des emprunts, l'entretien des bâtiments, des véhicules, de la voierie, le chauffage, l'eau, l'électricité, les subventions aux associations, les transports scolaires mais également la participation de la commune à l'aide sociale départementale et au service départemental d'incendie.

Les dépenses d'investissement, quant à elles, ont été de 2.530.000 francs pour 1994, correspondant aux travaux suivants :

- ❍ La mairie et la poste
- ❍ L'aménagement exterieur des huit gîtes et du centre de Formation
- ❍ L'achat du tracteur et du camion FORD
- ❍ L'aménagement de la forêt communale du Devois.

Pour l'année 1995, les dépenses de fonctionnemnt ont été de 3.000.000 Francs. Quant aux dépenses d'investissemnt, elles se sont élévées à 2.250.000 Francs, pour plusieurs chantiers réalisés :

- ❍ L'éclairage public de la rue du Serre et de la route de Montjardin
- ❍ L'atelier relais destiné à Michel TEISSIER
- ❍ Le goudronnage des rues ou chemins endommagés par lés inondations de novembre 1994
- ❍ Les plantations de la forêt communale
- ❍ La réfection du pont de la Mouline
- ❍ La réfection des fenêtres du presbytère et de la salle des fêtes.

LE DISTRICT PAROISSIAL

Le Causse Noir est devenu une entité paroissiale, du fait qu'un seul prêtre assure la lourde charge de veiller à notre santé spirituelle.

M. Le curé Jean-Claude BONNAFOUX s'est dévoué durant treize années, et malgré de gros ennuis de santé, à continué à assumer avec ferveur et générosité son ministère, à la grande satisfaction de tous. Nous lui disons un franc merci.

Le Père Jean-Claude RODRIGUEZ a pris le relais avec tout le dynamisme de la jeunesse.
Nous lui souhaitons la bien venue et l'assurons de notre soutien.
A l'occasion et de l'arrivée de nos prêtres, notre ami Jean TEISSIER, membre du conseil paroissial, a rédigé avec beaucoup de coeur et de talent les articles que nous vous communiquons.

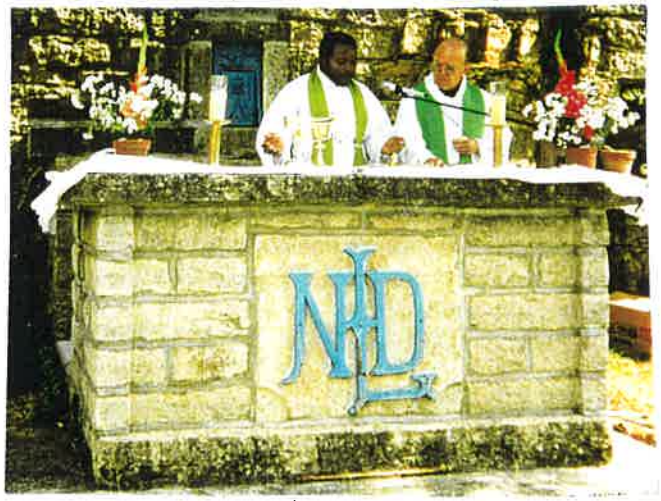

Monsieur le curé

Nous nous sommes réunis autour de vous pour participer et offrir au Seigneur votre messe d'au revoir à cette grande paroisse du "Causse Aigoual" où durant treize années vous avez exercé avec bonté et délicatesse votre sacerdoce paroissial.

Fin lettré, vous saviez mettre les textes des Saintes Evangiles à la portée de notre monde rural et cette bonne parole un jour portera ses fruits. Même si certains se sont détournés du Seigneur, lui seul connaît le fond de leurs coeurs.

Merci Père Jean-Claude BONNAFOUX d'être le témoin infatigable de notre seigneur. Les veillées auprès de nos défunts, les belles fêtes en l'honneur de Notre Dame de Lanuéjols et en l'honneur de Ste Rita auxquelles nous avons priés tous ensemble soient pour vous un réconfort spirituel.

Nos remerciements vont également à Mlle Rose qui assure avec dévouement l'intendance au quotidien mais aussi une permanence fidèle au presbytère.
Vous allez rejoindre la Paroisse de Sommières, la famille MAILLE aura à coeur de vous aider dans votre installation.
Nous formons les voeux et souhaits que durant de très longues années, votre ministère de paix vous donne tout la satisfaction que votre coeur de Prêtre peut désirer.

Bienvenue Mr l'Abbé Jean-Claude ***RODRIGUEZ***

La paroisse Causse-Aigoual se trouve à un tournant et il nous appartient à nous tous ici présent de le négocier dans les meilleures conditions. Au nom de la pastorale je vais essayer de vous présenter notre village de Lanuéjols.

En parcourant les différentes paroisses dont vous aurez la responsabilité, vous découvrirez des paysages différents en quelques kilomètres parcourus. Cette nature que Dieu met à notre disposition a été façonnée par nos prédécesseurs qui nous ont laissé la charge de l'entretenir et de l'embellir.

Vous rencontrerez des paysans avec leur tracteur, des bergers gardant les brebis, des bûcherons dans les forêts, des ouvriers construisant des bâtiments, des terrassiers emménageant nos routes ou nos sites, tous seront heureux de vous serrez la main et de vous parler de tout et de rien.

Nos populations rurales sont accueillantes mais suivant comme le nouvel arrivant sait mettre son savoir ou son orgueil dans la balance il peut être vite adopté ou bien aller au devant d'un échec. Ceci n'est pas une mise en garde mais nous avons nos traditions et elles sont accrochées en nous. C'est par la communication que nous ferons évoluer tous ensemble notre paroisse.

Je suis certain que vous serez adopté par nous tous. Nous vous aiderons dans la mesure de nos possibilités, afin de vous permettre d'exercer votre ministère sacerdotal dans de bonnes conditions.

Que cette mission qui vous a été confiée par Monseigneur l'Evêque auprès de nous soit fructueuse et constructive.
Encore une fois, bienvenue chez nous Monsieur le Curé.

Jean TEISSIER.

LE MOT DE MR LE CURE

Je m'y fais, je m'y fais ! Voilà la réponse à la question que, bien délicatement, l'on me pose. Reste à savoir si vous vous y faites. Une chose est sûre, c'est ensemble que nous nous y ferons. A quoi donc ? Au climat certes ! Mais le climat n'est pas seulement l'ensemble des phénomènes météorologiques. Ce peut être aussi le climat spirituel d'une paroisse. En météorologie, plus les pressions sont élevées, plus il fait beau. Il en est de même pour le rayonnement du soleil de notre foi : il est du devoir du Prêtre de mettre la pression haute pour permettre ce rayonnement. Rayonnement qui ne provoque aucune brûlure, si ce n'est la brûlure de l'Amour (dans la foi, on ne brûle qu'en enfer).

Et comme un corps est beau, bronzé ; notre vie est plus belle, exposée aux rayons de la foi. Quant à ceux qui craignent, ils peuvent toujours passer à l'ombre, car, de même que l'astre du jour nous propose sa lumière et sa chaleur desquelles nous pouvons nous préserver, le soleil de la foi se propose mais ne s'impose pas. Quel dommage cependant que de rester dans la pâleur.

Nous mettons donc la pression sur le catéchisme (cp, ce, cm) ; la pression sur les enfants de choeur (il y a toujours de la place, même si on n'a pas fait sa première communion) ;

la pression sur la chorale qui se réunit le vendredi à 20h30 au foyer de la Mairie. Si vous aimez (n'attendez pas de savoir : il suffit d'aimer) chanter : venez nous rejoindre ! Après avoir préparé Noël, nous préparerons Pâques.

La pression sur les visites à domicile de chaque famille. Soyez patients (j'ai six paroisses), votre tour viendra. Enfin dès la mois de janvier, la pression sur les adolescents : une rencontre/ débat par mois. Première rencontre le 12 janvier de 19 à 22h (au menu, après le débat : pâtes bolognaises...).

Ensuite le 16 février, 15 mars, 12 avril, 17 mai et 14 juin.

Et je pense à d'autres choses : préparations liturgiques, formation chrétienne des adultes, mouvement chrétien des retraités.

Excusez-moi d'avoir été long !

Jean-Claude RODRIGUEZ, curé.

TABLEAU HORAIRE DES MESSES

	Lanuéjols	Camprieu	L'Espérou	St André de V. & Veyreau
ETE	11h15	18h	17h	9h45
HIVER	11h15	17h		9h45

SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DU CAUSSE NOIR

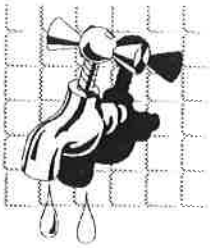

Les inondations de novembre 1994 ont touché notre réseau d'eau à la source de "Lascanal" ainsi qu'à la prise d'eau sur le Trévezel. Ces travaux de remise en état ont été effectués en septembre 1995 avec :

- deux traversées de la rivière
- consolidation de la conduite, qui longe la berge, par un enrochement
- renforcement du réservoir de la prise d'eau
- renforcement du pont sur le Bonheur donnant accès à la prise d'eau

Ces différents travaux ont été menés à bien par l'entreprise E.I de Millau et l'entreprise Justin LADET.

Le montant des travaux a été de 335.000 F.

Travaux en cours.

Nous allons entreprendre sur le hameau de Montjardin la réfection d'une partie du réseau - partie basse du hameau. Le syndicat prend en charge le réseau d'eau (montant des travaux : 400.000,00 F.H.T subventionnés à 50% par le C.G du Gard) et la commune de Lanuéjols le réseau d'assainissement (montant des travaux : 147.600,00 F.H.T subventionnés à 50% par le C.G du Gard).

Sur le village de Lanuéjols, un bouclage de la Croix du Barris rejoindra la conduite qui passe au bas de la Pergue; une tranche de la maison Maxime GALTIER à la maison Francis CAREL sera également réalisée. Les travaux seront exécutés par l'entreprise GERMAIN René.

Le Conseil Syndical a été conscient qu'il était nécessaire de faire progressivement des réfections du réseau de Lanuéjols qui date de 45 ans. On en est à une phase de démarrage, il y a également des problèmes sur la ferme de Servillères et du Marjoab et sur Lanuéjols. Le secteur René CAUSSE, Augustin VEDRINES, Josette BOYER est également à revoir.

Les réservoirs des Mazes et de Veyreau seront à reprendre. Une extension sera à réaliser à la Foulcarié pour alimenter plusieurs résidences secondaires.

Une extension du réseau - pose de 13 compteurs supplémentaires - est également prévue vers le Sonnac, la Rouvière, Longuiers pour un montant des travaux de 2.450.000,00 F.H.T, suivant le projet, du 12 janvier 1995, de la D.D.A.F. de l'Aveyron.

Subventions

Etat	33%	805.000 F
C.E.E et Département	29%	713.000 F
Agence de l'Eau Adour-Garonne	9%	208.000 F
Participation des nouveaux abonnés 10.000 F x 13 abonnés	5%	130.000 F
Total des subventions en capital	**76%**	**1.856.000 F**
Emprunt	**24%**	**600.000 F**

Subventions en annuités versées par le syndicat de la Vallée du Tarn :

10.000 F par an sur 15 ans

Subventions en annuités versées par la mairie de Millau, égales au montant des travaux du réseau Longuiers.

Jean TEISSIER.

INTERCOMMUNALITE

Dans toutes les communes du secteur, les habitants prennent petit à petit conscience de l'importance des structures de regroupement communal, qui permettent de faire imérger des réalisations que la petite taille de nos commune n'autoriserait pas.

Lanuéjols appartient à trois structures intercommunales :

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau du Causse Noir, dont Jean TEISSIER nous parle par ailleurs.

La Charte Causse Aigoual Cévennes, qui regroupe les communes de quatre cantons : Lassalle, St André de Valborgne, Valleraugue et Trèves.

La Communauté des Communes des Hauts Plateaux qui regroupe les six communes du canton de Trèves.

La Charte Causse Aigoual Cévennes mène en ce moment deux actions qui vont se révéler profitables pour les habitants.

- L'opération d'aide aux commerce et à l'artisanat, baptisée ORAC CHARMES et qui va aider une quinzaine d'entreprises cantonales dans un projet d'investissement.

- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat ancien qui va démarrer pratiquement en début d'année 1996 et pour la quelle une trentaine de dossiers ont été à ce jour déposés à la mairie de Lanuéjols. Cette opération va durer trois ans et des dossiers peuvent donc être encore déposés en Mairie dans les mois à venir. Des permanences vont d'ailleurs bientôt être organisées qui donneront des explications précises sur les taux de subventionnement appliqués et les modalités d'attribution. La charte travaille également à la création d'un point de vente pour nos productions agricoles locales dans la maison de la Serreyrède.

La Communauté de Communes s'occupe de l'électrification (par exemple la mise en souterrain des réseaux qui s'effectue en ce moment et qui va continuer en 1996 pour le quartier du Mandarous -Coût : 800.000 F par an; participation de la commune : 180.000 par an).

Elle prend également en charge depuis des années des projets d'intérêt économique général qui concernent l'ensemble du canton. Lanuéjols pourrait en voir les fruits en 1996 avec la prise en compte de l'étude de faisabilité d'une Maison d'Accueil pour les personnes âgées.

La Communauté des Communes a également pris en compte l'aide au développement touristique avec la pose des panneaux d'information à l'entrée du village, la réfection et le balisage des sentiers de promenade et le subventionnement de l'office de tourisme cantonal.

On constate donc bien l'utilité de ces structures qui créent un dynamisme dont une petite commune isolée ne saurait ou ne pourrait faire preuve.

ASSOCIATION REGIONALE DE FORMATION DE L'AIGOUAL

L'A.R.F.A poursuit et développe ses objectifs tant dans la Charpente bois que dans le domaine des Travaux Publics.

❒ Les participants à ces actions de formation sont soit :

- des demandeurs d'emploi
- des salariés d'entreprise en contrat de qualification ou contrat d'apprentissage (pour la préparation au CAP conducteur d'engins de T- P uniquement)
- des salariés en Congé Individuel de Formation
- des salariés formés dans le cadre du Plan d'Action Formation de l'entreprise où ils travaillent.

Les actions de formation sont de différents types :

❒ actions de préqualification en BTP,

elles ont pour but de permettre à un jeune demandeur d'emploi d'appréhender les différents domaines du BTP en participant à diverses réalisations au sein de plusieurs entreprises.

Cette action de formation a pour but de permettre à un jeune de repérer le type d'activité qu'il souhaite exercer afin d'être insérer dans le milieu professionnel qui correspond le mieux à son profil.

❒ actions de qualification - préparation au :

- CAP Structure, Ossature, Charpente bois
- CAP Conducteur d'engins de T-P

❒ actions de perfectionnement - préparation à la qualification de :

- Compagnon Professionnel en charpente bois
- Ouvrier polyvalent T-P
- Chef d'Equipe - Chef de chantier

Dans le cadre des exercices pratiques plusieurs réalisations, tant en charpente bois qu'en Travaux Publics, ont pu être effectuées. Elles ont rendu service à l'ensemble de la collectivité.

Monique TESSIER.

INONDATIONS

Tout le monde a en mémoire les dégâts causés par l'inondation de 4 Novembre 1994.

Aujourd'hui, les travaux de réparation sont quasiment achevés et M. DEBROS a effectué gracieusement une étude complète du phénomène, avec en conclusion, la préconisation de certains travaux qui pourraient limiter les risques à l'avenir.

Cette étude peut-être consultée par chacun en mairie ; nous vous en présentons simplement quelques extraits, en remerciant vivement M. DEBROS pour sa participation.

CE QUI S'EST PASSE :

Novembre 1994 vers 21h00 :

Depuis une quinzaine de jours il pleut pratiquement sans arrêt. L'intensité de la pluie varie de faible à moyenne (inférieure à 10 mm/h). La saturation progressive des sols a provoqué quelques pointes de crues relativement faibles (2-3 voire jusqu'à 5m³/s).

Les sols sont saturés sur l'ensemble du bassin d'où une infiltration quasi nulle.

Le degré hygrométrique de l'air ambiant est proche, voire égal à 100% d'où une évaporation nulle.

La pluie glisse sans frein sur les ramures des arbres et sur les herbages saturés, d'où une évapotranspiration arrêtée.

Tous les ruisseaux et vallats coulent en érodant progressivement leurs berges mais sans donner une impression de catastrophe imminente.

Entre 21h00 et 22h00, l'intensité de la pluie passe sans transition de 10 à 40 mm/heure, se maintient ainsi pendant près de Six heures et retombe également sans transition, à une intensité moyenne au bout de ce laps de temps. Cette intensité et cette durée de pluie ont été données par la station météorologique de l'Aigoual qui se trouvait au coeur de l'épisode pluvieux.

Vers 3h00 du matin, le 5 novembre, le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de Lanuéjols observe que la crue atteint son maximum et s'y maintient pendant encore une heure environ. Les rues et la place du village sont envahies par les eaux et un apport solide très important. Quarante quatre habitations subissent des dommages plus ou moins graves.

Vers 10h00 du matin il ne reste dans le ruisseau qu'une queue de crue relativement faible.
Le lendemain le débit résiduel est quasi nul.

CE QUI EXISTE :

Les ruisseaux :

Le ruisseau principal dit de "l'Engarenne", a son origine au col de la côte 1011 à la limite des départements du Gard et de la Lozère. Sa longueur est d'environ 4300m. et sa pente moyenne d'environ 0,02 mètres par mètre. Son cours est sinueux et aboutit à la croix du Barry, à l'entrée Est de Lanuéjols (Chemin rural n°12). En ce point, il a été canalisé en galeries, il est sec et ne coule plus ou moins fort que lors des épisodes pluvieux à forte intensité.

De l'amont à l'aval les affluents de l'Engarenne sont :

En rive gauche :

- Le ruisseau de "Lascanal" qui a son origine au lieu dit "Les Commandeurs"
- Le vallat du Mont Mourie grossi des vallats du "Bos del Rey" et du "Bosquet"
- Le vallat du "Caussanel"
- Le ruisseau de la "Jasse de Trouba"
- Le vallat de "Vallairoune"

En rive droite :

- Le vallat du "Roquet"

Tous ces ruisseaux et vallats présentent de très fortes pentes et leurs lits sont fortement érodés. Le transport de matériaux solides par les crues est très important sur le Vallat de Vallairoune. Eux aussi, ne coulant que par épisodes pluvieux à forte intensité.

CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE :

Sauf à consentir le risque "énorme" d'une retenue collinaire de grande hauteur, il ne semble pas qu'il soit possible "d'étaler" une crue de l'importance de celle qui s'est produit le 5.11.94 à Lanuejols. Mais on peut toutefois, en diminuer les effets (jusqu'à près de 50%) par une série de levées de terre en cascade, faciles à réaliser et peu coûteuses.

Petits barrages en cascade :

Sept sites ont été reconnus sur place : deux en amont du pont de Claparouse et cinq en aval.

Les calculs sont conduis de l'amont vers l'aval. A noter, que la construction des barrages, si elle est programmée, devra impérativement se faire de l'amont vers l'aval.

Les calculs sont très simplifiés du fait du manque d'éléments précis. En particulier la courbe limnimétrique de montée et baisse de la crue.

Mais, le débit adopté et l'observation du temps de concentration permettent d'établir des schémas simplifiés, sous forme de trapèzes de la crue au droit de chaque barrage. La surface de chaque trapèze est représentative du volume d'eau écoulé sur chaque point étudié.

Pour rester dans le cadre des petits barrages rustiques la hauteur maximale admise devrait être de 5m, ou au plus avec des précautions supplémentaires 6 ou 7 mètres.

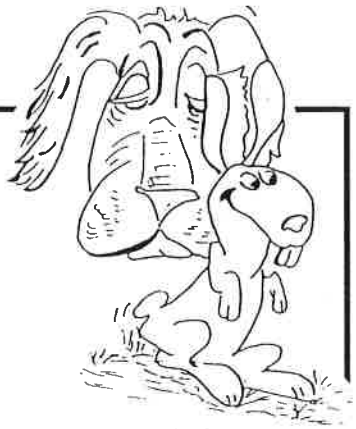

SOCIETE DE CHASSE

L'année 1994 a vu l'élection d'un nouveau bureau lors de l'assemblée générale du 12 juin :

Président :	CAUSSE Julien
Vice-Président :	POUZENS Bernard
Secrétaire :	VEDRINES Franck
Trésorier :	CAUSSE Jean Philippe
Membres :	TEISSIER Claude CAUSSE Roger

La saison a été morose, il n'a été prélevé que très peu de lièvres et il n'y a pas eu de lapin ; année moyenne également pour les perdreaux et le sanglier. En revanche, le chevreuil f û t abondant.

Le nouveau bureau a effectué quelques travaux sur la société :

Pour la raison 1995, nous avons lâché 40 lièvres de reprise importés d'Europe Centrale. Les lâchers ont eu lieu en décembre en raison de l'économie réalisée (20%) et du fait que cela leur permet de s'acclimater avant la période de reproduction.

Nous avons construit une garenne pour y implanter le lapin sans grand résultat car sur les 60 lapins de reproduction lachés, on en a retrouvé que très peu.

Nous avons également mis 60 perdreaux de reproduction.

Les résultats sur le lièvre sont très encourageants

(il nous est revenus plus de 15 médaillés). Nous recommencerons donc l'opération cette année. Les lâchers ayant lieu avant la fermeture générale. Nous demandons aux sociétaires de respecter scrupuleusement les reproducteurs lachés.

Pendant la saison, il y a également eu deux lâchers de faisans de tir, un à l'ouverture et un début décembre pour un total de 445 oiseaux.

Cet été, la société a organisé un ball-trap pour la fête du mois d'Août, opération qui a rapporté 4000 Francs de bénéfice.

Nomination cette année de deux gardes assermentés : POUZENS Bernard et CAUSSE Jean Philippe.

Au cours du printemps prochain, nous envisageons quelques aménagements du territoire de chasse en faveur du gibier. pour cela nous comptons sur la participation de tous les chasseurs.

En février, nous envisageons d'organiser un loto. Là aussi, nous comptons sur l'aide de tous les chasseurs.

Pour finir, le bureau vous souhaite une très bonne année 1996.

Le Président
CAUSSE Julien.

OUVERTURE DE LA CRÊCHE PARENTALE

Après une année de dossiers et deux mois de travaux, la crèche de Lanuéjols a ouvert ses portes le 10 avril 1995; Alain JOURNET, Président du Conseil Général du Gard, est venu l'inaugurer le 18 mai 1995.

Le projet a pu voir le jour grâce à un local mis à disposition de la crèche par la mairie, local situé au dessus de l'école et à coté du cabinet du docteur Dautrey.

Une aide financière de 15 000F de la mairie de Lanuéjols et deux subventions, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général du Gard, ont ensuite permis d'aménager le bâtiment : il a fallu rénover les locaux (électricité, chauffage, sols et murs) et adapter les pièces aux enfants (sanitaires, mobilier, jeux).

La crèche fonctionne maintenant depuis plus de six mois. Elle est gérée par une association indépendante de parents : l'association Familles Rurales de Lanuéjols. Nous avons embauché quatre personnes : une responsable, auxiliaire de puériculture à plein temps et trois aide-maternelles, en contrat CES, à mi-temps. Le budget (salaires et frais de fonctionnement) est financé par la participation des parents qui confient leurs enfants à la crèche et par des prestations versées à toutes les crèches par la CAF et la MSA; l'absence de loyer nous permet d'équilibrer le budget.

Notre crèche/halte-garderie accueille les enfants jusqu'à six ans. Actuellement treize enfants sont inscrits, cinq en crèche (plus de vingt heures par semaine) et huit en halte-garderie (moins de vingt heures par semaine). Par ailleurs, l'été dernier une douzaine d'enfants de vacanciers est venue à la crèche.

Quand à l'avenir, nous sommes très optimistes puisque cinq nouveaux petits sont prévus sur 1996.

Pour tout renseignements s'adresser à Myriam Bourgade (responsable technique), tél. : 67 82 73 55 ou à Muriel Balembois (présidente de l'association), tél. : 67 82 73 74.

Muriel BALEMBOIS

❤❤❤❤❤❤❤❤ MON CŒUR ❤❤❤❤❤❤❤

❤ *Mon cœur, c'est comme une hirondelle,*
❤ *Qui s'envole avec le vent,*
❤ *Et qui va dans les nuages,*
❤ *Avec le pélican.*
❤ *Là où le pélican habite*
❤ *Là où les fleurs sont bien,*
❤ *Mon cœur s'y plaît bien.*
❤ *Mon cœur, c'est comme une fleur qui sent*
❤ *bon,*
❤ *Une camomille qui se dit que c'est la fin.*

ELLE

❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋❋

❋ Elle est ma raison
❋ Et parfois ma souffrance.
❋ Elle m'achète des habits
❋ Et c'est pour moi qu'elle va à
❋ **KIABI**
❋ Et des fois elle n'est pas gentille
❋ Et parfois elle m'achète des jouets
❋ Et ça me fait pleurer
❋ **CAR**
❋ C'est ma mère.

EXPOSITION ET OUTILS D'AUTREFOIS

L'association "Les amis de Montjardin" remercie toutes les personnes qui par leur générosité (outils anciens,animaux naturalisés...) ont contribué à l'existence et au développement culturel de l'exposition "Faune et outils d'autrefois" depuis sa création en juillet 1994.

Les élèves de Lanuéjols et leurs enseignantes ont eu connaissance de certains animaux qui vivent dans notre région; c'est aussi au travers d'outils anciens, et machines agricoles, datant du début du siècle que l'exposition a invité début septembre 1994 à une découverte de la culture caussenarde.

Les habitants de Lanuéjols, Montjardin et alentours sont venus nombreux, attirés par la curiosité mais aussi les plus nostalgiques, revivent, quelques instants, leur passé...

La saison Eté 1995 a été plus touristique que la précédente, avec l'espoir d'accroître chaque année le nombre de visiteurs pour la sauvegarde du patrimoine Caussenard et sa pérennité.

En complément, grâce à Mr PICAL, conservateur des Herbiers de la faculté de Pharmacie à Montpellier, une exposition partielle de l'herbier du Causse Noir et de l'Aigoual était représentée. Nous souhaitons que la prochaine saison touristique aura un vif succès en 1996.

Le Président
Jean-Marc CAUSSE

LE CORPS DES SAPEURS - POMPIERS

Comment ça fonctionne ?

Avec 8000 interventions quotidiennes, soit une sortie toutes les 11 secondes, les Sapeurs-Pompiers apparaissent bien comme de véritables techniciens du risque.

Forte de 233 000 sapeurs-pompiers parmi lesquels plus de 200 000 volontaires, répartis dans 12 000 centres de secours, la sécurité civile française joue désormais un rôle prépondérant, au même titre que la police et la gendermerie Nationale.

Historique

A l'exception du Corps *"Corpus Vigilium"* Romain ce n'est guère qu' au XVI ème siècle que l'on commence à trouver trace d'une ordonnance Royale organisant une défense incendie fondée sur les corporations du bâtiment, puis des "Gardes Pompes" apparaissent au XVIII ème siécle ; les Corps de Sapeurs-Pompiers en application de la loi du 25 Août apparaissent en 1871.

Missions

Les corps de Sapeurs-Pompiers sont spécialement chargés des secours et de la protection contre l'incendie et contre les périls ou accidents de toute nature, menacant la sécurité du public.

Les missions incombant aux Sapeurs-Pompiers débordent largement la cadre de l'incendie :

Accident ou sinistre nécessitant ranimation d'asphyxiés

Déblaiement de matières dangereuses

Dégagement des personnes

Sauvetage d'animaux ou de bien en péril

Lutte contre la pollution etc...

Les accidents de la circulation, les secours à victimes divers représentent 40% de l'activité de Sapeurs-Pompiers.

Rôle dans la prévention

Examen des permis de construire des bâtiments industriels ou des établissement recevant du public.

Hiérarchie

Les corps de Sapeurs-Pompiers communaux relévent du Ministère de l'intèrieur, et plus particulièrement de la Direction Nationale de la Sécurité Civile.

A l'échelon départemental, deux autorité se partagent les responsabilités : le Préfet pour la mise en oeuvre opérationnelle, et le Président du Conseil Général pour la gestion administrative des personnels et matériels. En outre, chaque département bénéficie d'une Direction Départementale d'Incendie et de Secours, encadré par un officier supérieur chargé de la coordination et de l'organisation du Service. Il s'agit du Directeur Départemental.

Il en résulte que le Service Départemental a vocation pour la coordination des moyens de secours et de lutte contre l'incendie.

Organisation Opérationnelle du Service

Le service Départemental d"Incendie et de secours, s'étend à toutes les communes du département, qu'elles possédent ou non un Corps de Sapeurs-Pompiers.

Secteur d'Intervention

Organiser un service de secours consiste en premier lieu à diviser le territoire du département en un certain nombre de secteurs d'interventions, défendus chacun par un Centre de Secours CS ou un Centre de Secours Principal CSP. Chaque CS est rattaché à un centre plus important, le CSP.

Le CSP a pour but de fournir, en cas de sinistre ou d'intervention difficile, des renforts dans les secteurs des CS qui lui sont rattachés.

Les Sapeurs-Pompiers

La qualité des missions confiée aux Sapeurs-Pompiers Français basée à la fois sur la qualification et le maillage du territoire par de nombreux Centres susceptibles d'intervenir dans des délais minimum ne peut passer que par une formule mixte Professionnels - Volontaires.

Les uns et les autres portent le même uniforme et sont complémentaires et indispensables.

Chaque jour, le rôle de Sapeur-Pompier s'accroît en importance et en étendue et devient de plus en plus complexe.

Par goût ou par métier, par la seule attirance peut-être des réalisations à accomplir, il a un jour accepté d'assumer un rôle difficile.

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires ne sont ni des fonctionnaires, ni même des salariés ils ne perçoivent donc aucune rénumération directe, mais seulement une indemnisation du temps qu'ils consacrent au service public, soit sur leur temps de travail, soit sur leur temps de repos. Cette indemnisation est versée par la collectivité territoriale qui les emploie, sous forme de vacations horaires.

Les Sapeurs-Pompiers professionnels sont des fonctionnaires territoriaux.

Les Secours à personne ou les feux ne distinguent pas le statut du personnel SPV ou SPP

Le recrutement des SPV

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont recrutés comme Sapeurs ou comme Officiers, leurs carrières

se déroulent à l'intérieur de ces deux ensembles de grades.

Les Sapeurs sont recrutés 2ème classe par engagement quiquénal écrit, accepté par le Maire. L'âge minimum de recrutement peut être ramené à 16 ans avec autorisation parentale. L'avencement au grade de Caporal, de Sergent, ou d'Adjudant se fait aprés concours ouvert au SP ayant deux ans d'ancienneté dans chacun des grades.

Les Officiers sont nommés après concours, et par arrêté conjoint du representant conjoint du représentant de l'état dans la Département, avoir effectué un stage d'un an dans un service d'incendie sous le contrôle du Directeur Départemental, et avoir suivi une formation dans un Centre d'Instruction SP. Lorsqu'ils remplissent ces conditions, les Officiers reçoivent un Brevet d'Aptitude.

Recrutement des SPP

Le recrutement en qualité de Sapeur-Pompier Professionnel de 2ème classe intervient après inscription sur une liste d'aptitude.

Sont inscrits sur la liste d'aptitude, les candidats déclarés admis à un concours sur épreuves ouvert aux intérssés qui sont âgés de dix-huit ans au moins et de vingt cinq ans au plus, et qui sont à cette date, soit titulairs au moins du Brevet d'étude du premier cycle, du Brevet des Collèges ou du Diplôme National du Brevet ou de l'un des titres ou des diplômes, homologués au niveau V au moins ; soit Sapeurs-Pompiers Volontaires justifiant de trois ans effectifs au moins en cette qualité.

La limite d'âge supérieure est reculée à trente cinq ans au 1er janvier de l'année de ce concours.

Les officiers de SPP

Après un concours externe sur épreuves, titres et diplômes de l'enseignement technologique permettent de se présenter à ce concours (1994).

- Licence d'administration économique et sociale
- Diplôme universitaire de technologie (D.U.T) ; option hygiène et sécurité du travail, informatique ou informatique industrielle, gestion des entreprises et des administrations, transport et logistique.
- Diplôme d'études scientifiques et techniques (D.E.U.S.T) d'une des spécialités suivantes : conseiller en hygiène et environnement des collectivités locales, technicien de la mer et du littoral.
- Brevet de technicien superieur (B.T.S) d'une des spécialités suivantes : fabrication-mécanique, conception de produits industriel, informatique de gestion.
- Diplôme de premier cycle économique du conservatoire national des arts et métiers, spécialité Economie et Gestion.
- Diplôme d'étude fondamentale en architecture.

Dans le prochain numéro :
Le Financement et la Formation des Sapeurs-Pompiers.

LE CENTRE DE SECOURS DE LANUEJOLS

Statistiques du 1er janvier au 31 Octobre 1995.

Incendies :	020	
Secours routiers :	009	
Secours à personne :	030	
Animaux :	013	
Recherche :	001	
Divers :	036	
Activités de service et préventif :	118	
Hors secteur :		083
Total :	**310**	

*soit un total de 2194, 07 heures
*Moyenne horaire : 7h07 mn.

Formation

Secourisme :
Sap. MAURIN Christophe, Sap. CAUSSE Julien, Sap. RAYNAUD Hervé

Feux de forêts :
Sap.CAREL Yves, Sap. MAURIN Christophe

Chef d'unité en milieu périlleux :
Lt PASTORE Claude

Officier aéronautique :
Lt PASTORE Claude

Le 12 décembre 1994 la Fouragère tricolore a été décernée à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers du Gard pour actes de Courage et de Dévouement.
Pour le Centre de Secours de Lanuejols à titre définitif :

Lt PASTORE Claude
C/C BALME-FREZOL Michel
Sap. CAREL Jean
Sap. CAREL Yves
Sap. LIBOUREL Fabrice
Sap POUZENS Bernard
Sap. POUZENS Jean-Paul
Sap. TEISSIER Monique.

Le Chef de Corps
Le Lieutenant PASTORE C.

Plan d'adaptation aux exploitations

P.A.E.

Le développement de notre petite région a pour socle l'agriculture "Elevage brebis laitières". Cependant la diversification des productions a fait également son apparition, notamment grâce à l'arrivée de nouvelles forces vives "ayant acquis d'autres compétences" dans le paysage et grâce aussi à des exploitants de notre village qui jouent à fond la diversification des productions et des services.

Ce sont les bisons, les daims, "élevage équins - bovins - caprins" le commerce, le tourisme à la ferme... (gîtes, camping etc...), et bien que productions marginales à ce jour, elles apportent la preuve que nos vastes espaces sont encore porteurs d'avenir et que tous les espoirs sont permis à condition d'être audacieux, travailleur et imaginatif, ce qui ne manque pas chez nous.

Les P.A.E., nouvelles formes d'aides, ont fait leur apparition et le tableau ci-dessous en retrace les différentes formes.

L'objectif étant de conforter dans nos zones de montagne un ensemble d'exploitation diversifiées, permettant un bon développement économique et assurer une bonne occupation de l'espace.

Le financement est assuré par les partenaires du programme objectif 5b : l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional Languedoc Roussillon et le Conseil Général.

	INVESTISSEMENTS RETENUS	DEPENSE H.T. SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	PLAFOND DE SUBVENTION HT
Elevage	Construction et aménagement des bâtiments d'élevage	210.000 F	40 %	84.000 F
	Mise en conformité des bâtiments d'élevage		35 %	Plafond circulaire du Ministère de l'Agriculture
	Construction et aménagement des bâtiments d'exploitation	75.000 F	40 %	30.000 F
	Rénovation (bâtiments aidés il y a plus de 6 ans)	130.000 F	20 %	26.000 F
	Ateliers et équipements de diversification	250.000 F	50 %	125.000 F

Le coût de la main d'oeuvre de l'exploitant est pris en compte mais plafonné à 50% du montant total des achats plafonnés à 80.000 (minimum d'investissements retenus = 75.000 F H.T).

Les exploitants qui ont :

. un plan d'Amélioration Matérielle,

ou . un Plan de Modernisation,

ou . qui ont un revenu supérieur au revenu de référence,

ne peuvent pas prétendre à ces aides.

Cependant, les informations mentionnées ci-dessus ne sont pas exhaustives et demande à être complétées. Elles ont pour but de donner un minimum de renseignements, ensuite celui qui se sent concerné doit rencontrer le Conseiller Technique ayant compétence pour fournir des explications plus précises.

Pour notre région, il s'agit de Mr FOURNERIE Fernand G.D.A. du VIGAN- *Tél.* 67.81.15.82

Yves VERNHET

DIFFERENTES SUBVENTIONS

- **Dotations Jeunes Agriculteurs**

Taux minimum	108.000 F
Taux moyen	171.000 F
Taux maximum	235.000 F

  (70% à l'installation - 30% la4ème année)

- **Primes au maintien "troupeau vaches allaitantes" et extensification**

  1.396 F/vache

- **Prime compasatrice "Ovine" et monde rural**

  165 F/brebis

- **Prime à l'herbe**

  30.000 F maximum/exploitation
  soit 300 F/ha sous certaines conditions

- **Indemnitée spéciale de montagne**

  Bovins - Equins
  700 F/animam pour les 25 premiers
  650 F/animam pour les 25 autres
  Ovins lait
  130 F/brebis jusqu'à 166 brebis
  121 F/brebisjusqu'à un plafond total de 333 brebis
  Caprins
  105 F/chêvre jusqu'à 166 F
  97 F/chêvre jusqu'à un plafond total de 333 chêvres
  Ovins viandes
  167 F jusqu'à 333 brebis.

HISTORIQUE DE LANUEJOLS
La structure socio-professionnelle dans le Causse

Lors du dénombrement effectué cette année là, 683 personnes soit 8% de la population active exercent comme activité principale une activité agricole. Outre la culture et l'élevage sous les formes que l'on connaît encore aujourd'hui, de nombreux pommiers sont greffés à Dourbies (poumet de Durbio). Les châtaigneraies sont soigneusement entretenues car leur fruit est une des bases de la nourriture hivernale (soupe de châtaigne). Dans la vallée du Tévezel des terrasses où pousse la vigne sont aménagées. Sur le versant exposé au midi (adret) s'accrochent des cépages qui produisent le «négret» ou encore le «morastel» qui résiste bien à la gelée et donne un produit de coloration noire et de goût aigre. A la tonte comme à la moisson ou à la saignée du cochon le propriétaire offre un repas au cours duquel on boit ce vin seul ou mélangé avec la soupe d'orge (l'uridat).

De cette lutte avec la terre, l'autochtone arrive à obtenir le minimum nécessaire à sa subsistance. Les excédents sont rares. Peut-être est-ce pour cela que l'on n'enregistre en 1846 la présence d'aucun commerce relatif à l'alimentation.

Pour cette même année, on recense dans la canton 5 tailleurs d'habits, 6 couturiers, 3 fileuses, 11 tisserands dont 6 à Lanuéjols, 6 cordonniers et sabotiers.

Les instruments rudimentaires qu'emploient les agriculteurs nécessitent des réparations fréquentes et des remplacements constants. Ceci explique la présence de 16 menuisiers ou «menuziés» comme il est écrit dans les dénombrements, 5 charrons et 12 forgerons.

Pour s'occuper du cheptel à sabot 6 maréchaux-ferrants sont constamment mobilisés.

L'artisanat du bois compte dans ses rangs un «bastié». Ce fabricant de bastes (récipients de bois utilisés pour le transport des vendanges) est domicilié à Dourbies. On exploitait le châtaignier pour la fabrication des tonneaux à ST Jean de Bruel.

L'artisanat occupait alors dans le canton la seconde place avec un total de 86 personnes représentant 10,5 % de la population active.

Le bâtiment emploie 16 maçons. Ce corps de métiers a comme annexe la présence de fours à chaux. Cinq fourniers vivent en 1846 dans les communes au sol calcaire de Causse-Begon et Lanuéjols favorisées par la proximité du bois nécessaire à la calcination. Dans ce dernier village outre le four de «la matte de roussel» (vers le canal) il en existe un autre à Aiguebonne sur la route qui conduit de Montjardin à La Mouline. Un troisième est situé à proximité du chemin qui rejoint les Mazes à Lanuéjols. Ces fours procuraient la chaux indispensable aux constructions. Les fours étaient du genre «ramier» c'est à dire qu'ils étaient chauffés à l'aide de ramures et de branches. On creusait le sol pour obtenir un excavation en forme de cuvette qui jouait le rôle de foyer.

Une fois taillées, les pierres à chaux étaient placées au dessus. Construire la voûte était un opération difficile qui demandait beaucoup de soins car si pendant la cuisson elle s'effondrait, le four était irrémédiablement perdu. La combustion durait généralement plusieurs jours. Cette industrie locale a connu sa fin durant la période de l'entre deux guerres.

Serge VEDRINES

CLUB DES ANCIENS DU DEVOIS

Nous commençons l'année par le goûter des Rois au foyer rural.
Fin Avril nous avons fait un voyage de quatre jours dans la région Niçoise avec la visite de Marseille, de Cannes, de Nice et de Monté-Carlo.
Nous avons également visité l'arrière pays avec une partie du Parc de Mercantou la Visubie, St Paul de Vence et Vence retour vers Lanuejols par les Gorges du Gardon.

Loto du mois de juillet.
Quelques goûters pendant la saison estivale et deux repas : un au restaurant " Le Bel Air" et un au restaurant du "Trevezel".

Fin septembre, voyage en Autriche où nous avons été reçus dans un très bon hôtel. A l'aller, nous sommes passés par l'Italie avec une première halte au bord du lac de Garde, il mesure soixante km de long et vingt-neuf km de large. Le lendemain nous sommes arrivés en Autriche à l'hotel. on a visité la cascade de KRIMML, d'une hauteur de quatre cent mètres, le tremplin olympique de INNSBRUCK, une soufflerie de verre et de cristallerie. On a également vu la transhumance des vaches qui rentraient de la montagne et beaucoup d'autres belles merveilles dont nous gardons un très beau souvenir.

Courant novembre, nous sommes allés à Nîmes voir le spectacle de Holliday on Ice.
Ce fût une belle soirée.
Le 16 décembre, notre loto de fin d'année. Et au goûter des rois, bilan de l'année 1995.

Le Président
Marcel CHEMIN.

Le Château de Linderhof (Louis II de Bavière)

ASSOCIATION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE

C'est sous l'impulsion de Roger CAUSSE que cette nouvelle association a été créée dans la commune en octobre dernier.

Son but est, en premier lieu, d'efforcer le dénombrement des militaires ayant servie en ALGERIE entre 1954 et 1962.

Le groupe compte actuellement une dizaine de membres originaires de Lanuéjols, mais il est certain et en tous cas fort souhaitable, que beaucoup d'autres anciens d'A.F.N. et notamment ceux résidant dans le canton de Trèves, se sentent concernés et viennent rapidement grossir ce premier noyau.

Il sera alors possible d'organiser un programme et d'envisager toutes sortes d'activités dans le cadre, bien entendu, de la loi de 1901.

Les personnes qui souhaiteraient obtenir de plus amples détails sur ce sujet peuvent nous contacter :

Roger CAUSSE :	Président
Denise CAUSSE :	Trésorière
Guy ANDRE :	Vice-Président
Guy VALAT :	Secrétaire

Une liste exhaustive des membres et, il faut l'espérer, un compte-rendu comportant rapport et projets d'actvités figureront dans le prochain numéro du bulletin municipal.

Il faut également savoir que la cotisation annuelle est fixée à 105 F.

Voilà, vous savez presque tout!

Alors n'hésitez pas, chers ANCIENS, et venez vite nous rejoindre car vous le savez bien : "Plus on est de fous, plus on rit !"

Pour le groupe
Guy VALAT

Le Président
Roger CAUSSE

LE CAUSSE NOIR AU CANADA

Le 29 Août 1995, quarante Caussenards s'envolent pour la continent Nord Américain, vaste territoire de 10 millions de Km², soit 2 fois la France. La bonne humeur est au rendez-vous malgré le réveil matinal et nous ignorons encore que nous ne retrouverons un lit que 24 heures plus tard.

La première nuit sur le sol Canadien fut donc courte mais appréciée comme les suivantes d'ailleurs dans de très bons hôtels.
Nous passons notre première journée dans la ville de Québec, où nous découvrons le fleuve St Laurent, le château de Frontenac, les vieux quartiers, et les délicieux homards canadiens. L'accent des Québécois, l'architecture des maisons le respect des autres, la propreté, nous rappellent que nous ne sommes plus en France.

Le lendemain nous longeons le St Laurent en direction de Tadoussac à la rencontre des baleines. Nos yeux scrutent la surface de l'eau à la recherche des baleines promises et tant espérées. Nous ne serons pas déçus, les grands mammifères étaient bien au rendez-vous.

Le troisième jour, nous visitons le village indien des Hurons. Notre guide est charmant et nous plonge dans l'univers quotidien d'une tribu indienne avant l'arrivée des blancs. A cette occasion, beaucoup d'entre nous ont revétu l'habit de squaw et de garnds guerriers le temps d'une photo, que de rires !!!
L'après-midi, le soleil brille et nous découvrons le superbe zoo St Félicien où les hommes, en cage, observent les animaux en liberté : ours noirs, orignals, chiens de prairie...
A Ste-Thècles, les familles

d'acceuil nous attendent. C'est au cours du repas du soir au sein des familles, ainsi qu'à la soirée folklorique qui suivra, que nous allons découvrir la gentillesse et l'hospitalité de nos cousins Québécois.

Hélas il est déjà temps de repartir : Montréal et ses somptueuses limousines nous attendent. C'est l'heure de magasiner dans les 28 Km d'allées commerciales de la ville souterraine. Un petit détour pour jeter un oeil à Notre-Dame de Montréal, la plus grande église d'Amérique de Nord.
La prohaine étape est Ottawa. Nous sommes impréssionnés par la grandeur et la dignité du Parlement.
Le lendemain nous embarquons pour une croisière dans la région des mille îles ; les îles et les maisons sont toutes plus belles les unes que les autres.
L'après-midi nous prenons la route de Niagara.
La découverte des chutes sera, pour beaucoup, le moment le plus fort du voyage.
Les chutes sont telles que nous l'espérions, fantastiques et inoubliables. La promenade en bateau au pied des chutes renforce notre admiration de même que le survol en hélicoptère du site.

Le 8ème jour nous prenons la route pour Toronto. Dans cette ville, le dépaysement est total, gratte- ciel gigantesques, langue étrangère, mode de vie different. Nous déjeunons à 250 mètres d'altitude dans la tour CN qui, en tournant sur elle même, nous offre une superbe vue sur la ville.
Hélas nous sommes déjà le 1er septembre et l'avion du retour nous attend. Nous quittons à regret : Pierre, Jean François et Richard qui nous ont accompagnés au cours de notre voyage, et c'est la tête pleine de bons souvenirs que nous nous envolons vers la France.
Adieu : ours bruns, carottes pas cuites et chutes du Niagara, nous ne vous oublierons pas.
Bravo et merci Jean-Marie, à bientôt sur un autre continent.

Viviane, Brigitte, Chantal.

Les Chutes du Niagara

PERROTS POMPOM BOY'S EN LANUEJOLS

Comment le croire si nous ne l'avions pas tous vu ? ! Dans notre village Caussenard, des hommes, des vrais, travestis pour l'occasion en majorettes !!!

Nos saints ne s'en sont pas offusqués pour autant; il faut dire que c'était pour un bonne cause : l'animation principale de notre fête votive.

Mais si vous le voulez bien, remontons dans le temps.

Qui se souvient de la dernière répétition à laquelle nous les sentions bien loin du but à atteindre et quelle ne fut pas notre surprise le jour J ?

Sous la lumière des projecteurs, leur transformation était totale. Ce n'était plus les vulgaires majorettes de Lanuéjols, mais les "PERROTS POMPOM BOY'S" qui tels Cendrillon s'étaient métamorphosés.

Il faut dire que tous les éléments étaient au rendez-vous : Soleil, Ambiance, Spectateurs, Motivation.

Et il leur en fallait de la motivation !

Prenez l'exemple de notre capitaine, retraité, dont la seule objection (et on lui pardonne) fut de ne pas raser sa moustache.

Et quel courage pour vaincre ainsi leur timidité !

Heureusement, nos ferventes supportrices ont su leur apporter toute la préparation psychologique nécessaire pour un tel événement : un excellent encadrement de l'apéritif au digestif.

C'est ainsi qu'est arrivé le succès que l'on connaît. Mais il n'aurait pu être total sans la collaboration et surtout la patience de nos filles (des vraies) à savoir :

Florine pour la chorégraphie

Cathy et Colette pour la confection des costumes.

Et bien sûr...

POUZENS Johnatan

POUZENS Dan
ANDRE Gérard
LIBOUREL Patrick
VEDRINES André
GERMAIN Stéphane
PASSET Philippe
LIBOUREL Thierry
LACOMBE Yann
MILHAU Françis

POUZENS Davy
SOUK-ALOUN Jocelyn
SAUVAIRE Bernard
GERMAIN René
CAUSSE Jean-Philippe
LIBOUREL Lilian
CAUSSE Julien
DELORD Martin
NOUVEL Serge

Corinne LIBOUREL

NOS PERROTS POMPOM BOY'S

LES MOTS CROISES DE G. VALAT

HORIZONTALEMENT

1- Couverture
2- Grands festins. Pronom
3- Plantes Ornementales
4- Sigle Européen. Ville de Suisse
5- Spécialité désordonnée (sigle). Auteur anglais. Affluent du Danube
6- Segment orienté. Poisson
7- Voyelles. Chaland militaire (sigle)
8- Trois fois en désordre. Taxes désordonnées. Arréta
9- Sigle religieux. Relatif au rectum. Rapport inversé
10- Travaux de spécialistes
11- Rédigé. Marque la nouveauté
12- Elle est la bien venue aprés une grève de la faim

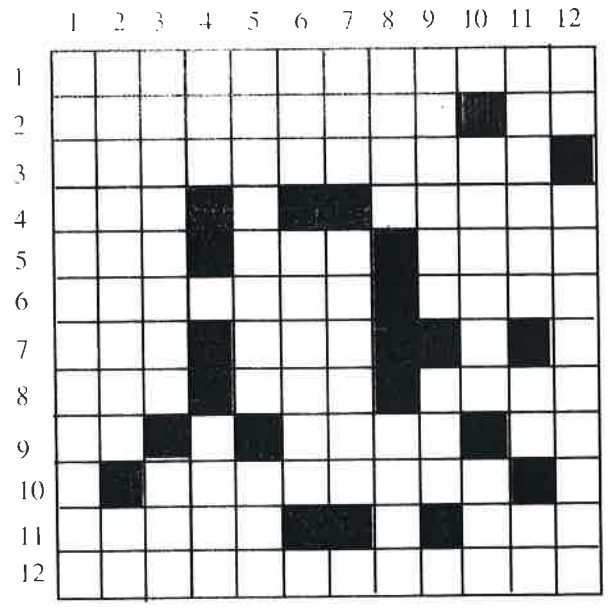

VERTICALEMENT

1- Danses
2- Petits chasseurs. Symbole chimique
3- Coup en boxe. Petite ville insulaire
4- Rayon. Choisit par la voie des suffrages
5- Oasis sahariennes. Participe passé
6- Parfoit déserte (de bas en haut)Liliacées américaines
7-Presque plus!. Anagramme farfeludu nom d'un héros de Verdun
8- Montagne grecque. Dignitaire musulman
9- Etat du Proche-Orient. Peut être anglaise
10- Plante médicinale. Syndicat d'enseignants (sigle)
11- Infusion. Mesure jaune. "Je vais" chez les anciens romains
12- Article étranger. Prescription acquisitive

SOLUTION DU JEU PRECEDENT

L	■	M	O	N	T	J	A	R	D	I	N
A	L	O	U	A	T	E	S	■	E	M	U
F	A	U	S	T	A	■	A	■	C	E	A
O	T	■	T	R	■	B	■	■	O	U	R
U	T	■	E	O	L	I	E	I	L	E	S
L	F	■	B	O	K	E	■	■	O	C	■
Q	U	A	L	I	F	I	C	A	T	I	F
U	N	I	E	■	■	N	■	C	T	S	E
A	D	R	I	A	T	I	Q	U	E	■	D
R	I	O	■	U	R	S	U	L	E	■	E
I	U	L	E	■	■	■	I	■	■	I	R
E	M	O	T	I	O	N	N	A	B	L	E